**843 FC – Gestion de trésorerie et Diagnostic Financier Approfondi - Travaux Dirigés**

**Série 2 – Le tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion aux coûts des facteurs**

TD 2.02 : Cas CARPE

DOCUMENT 2

|  |
| --- |
| Retraitements à réaliser pour le tableau des SIG de la CBBF |
| Les retraitements à effectuer selon la méthode de la Centrale de Bilans de la Banque de France concernent :* Les redevances de crédit bail mobilier qui s’élèvent à 50 000 € :

Caractéristiques du contrat :* Valeur d’origine du bien  : 300 000 €.
* Durée du contrat : 6 ans.
* Valeur résiduelle : 120 000 €.
* Les impôts et taxes dont :
* 15 000 € correspondent à des impôts basés sur les rémunérations.
* Solde à considérer comme la contrepartie d’un service en provenance de tiers.
* La sous-traitance auprès de prestataires, évaluée à 40 000 €,
* Le recours au personnel intérimaire : 45 000 €.
* La participation des salariés : 25 000 €.
* Les subventions d’exploitation : 79 502 €.
 |